

**Dossier**

**Enquête  
& Perspectives...**

**PAGE 2**

PAGE 2

**Éditorial**

Morgan COLAS  
Président de l'URPS MKL  
Centre-Val de Loire

PAGES 2 - 3

**Dossier**

La Grande Enquête

PAGE 4

**Événement**

Forum Santé et Prévention

**Icope**

Prévenir la perte d'autonomie  
grâce au programme icope !

**Agenda**

Dates à retenir

**Site web**

Erreur 404 !

**Votre avis  
compte!**

**URPS MKL**  
**Centre-Val de Loire**

Président : Morgan COLAS  
06 31 99 43 88  
presidence@urpsmk-centrevaldeloire.fr

**Siège social :**

122 bis, Faubourg Saint-Jean  
45000 ORLÉANS

**Retrouvez-nous  
sur les réseaux !**





## Édito

**MORGAN COLAS**

Président de l'URPS MKL  
Centre-Val de Loire

Le 1<sup>er</sup> juin 2022, la nouvelle mandature des représentants de l'URPS MKL Centre-Val de Loire a soufflé sa première bougie. Première année, première expérience au sein de l'URPS pour la majeure partie d'entre nous, et je souhaite prendre le temps de cet édito pour en faire un retour.

Le fonctionnement interne de l'URPS a vu quelques changements, mais la cohésion et la bonne entente intersyndicale sont restées intactes. Nous nous sommes dotés d'outils internes pour travailler ensemble, même à distance, et nous avons professionnalisé notre communication. Nous avons par ailleurs lancé l'URPS MKL CVL sur les réseaux sociaux.

Cette année a été également marquée par le départ à la retraite de Michel GIRARD. Véritable pilier de l'URPS, sa présence a permis une transition sereine au niveau de la gestion des dossiers en cours, et une meilleure préhension du fonctionnement de la structure. Je salue son implication et sa disponibilité.

Nous avons eu également la démission d'un élu, Nicolas BOURON, dont son chemin de vie l'a éloigné de l'URPS MKL. Je le remercie pour les heures mises à disposition de l'URPS.

L'URPS s'est étoffée de commissions. Elles revêtent une grande importance pour être plus proche et visible de nos consœurs et confrères kinésithérapeutes. Deux sont internes, la commission de contrôle et la commission communication. Deux sont dédiées aux projets, la commission « Vie Professionnelle » (en dormance) et la commission « Perspectives Professionnelles ». Enfin, deux sont spécifiques, la commission « Réseaux Respis » et la dernière, la commission « Protège ton Dos ».

Notre volonté est de placer l'URPS MKL comme un acteur politique majeur en santé dans la région, et développer des projets au service des kinésithérapeutes libéraux, de leur qualité de vie au travail, et de l'accès aux soins de la population.

Trois temps forts ont rythmé cette première année de l'URPS MKL :

Le premier a été le congrès du CIFEPK, qui s'est déroulé sur nos terres en février dernier, et a permis de travailler en collaboration avec l'ARS, le conseil régional et les conseils départementaux pour valoriser notre région.

Le deuxième temps fort est la rédaction du PRS 3. L'année 2022 est l'année où nous faisons le bilan du Projet Régional de Santé précédent de l'ARS, et ébauchons des pistes pour la construction interprofessionnelle du PRS 3.

Le troisième et dernier temps fort est la Grande Enquête dont vous avez été partie prenante. C'était un projet ambitieux souhaité par la majorité des élus, afin d'avoir enfin une cartographie de la pratique de la kinésithérapie en région. Votre mobilisation a été sans faille, et nous sommes fiers des résultats obtenus et je vous en remercie infiniment pour cela.

La session collaborative qui s'en est suivie a permis de se retrouver dans un temps d'échange et de co-construction de projets que nous aurons à cœur de développer durant le reste du mandat.

Pour les années à venir, je vous souhaite de maintenir notre cap, notre carnet de route établi collégialement. Nous allons continuer à développer notre action en accord avec nos grands principes : informer les professionnels, accompagner la pratique et valoriser la kinésithérapie.

## Dossier

# La grande

**En juin dernier, l'URPS MKL CVL, avec l'aide du CROMK, de l'ARS et du Conseil Régional de Centre-Val de Loire, a sollicité l'ensemble des kinésithérapeutes, libéraux et salariés, ainsi que les étudiants de cycle Master pour répondre à un questionnaire.**

Cette enquête était composée de 9 thématiques : caractéristiques du professionnel, Mode d'exercice, organisation professionnelle, charge de travail, qualité de vie au travail, patientèle, attractivité de la région, formation et sensibilisation, coordination des soins et interprofessionnalité.

Avec un taux de participations final de 41.5% et des critères (département d'exercice, sexe, tranche d'âge) bien répartis, l'échantillon final obtenu peut être considéré comme représentatif, voire très représentatif. Tout l'URPS MKL Centre-Val de Loire vous remercie encore de votre mobilisation pour cette enquête.

Fort de cet « état des lieux » de notre profession l'URPS MKL CVL a organisé une session collaborative le 20 septembre dernier, immense « brainstorming » afin d'établir un Plan d'Actions, véritable fil conducteur des prochaines années. Quarante personnes y ont participé : des MKL des différents départements de notre région, des MK salariés, des étudiants, des représentants des syndicats (FFMKR et SNMKR), de l'Ordre des MK, de l'EUK CVL, de Kinergy (association étudiante), de la SFP, de l'ARS, du Conseil Régional, Des Conseils Départementaux, de la Fédération des URPS, et de l'ASSAD-HAD.

L'URPS MKL remercie ses partenaires, sans qui la journée n'aurait pu se faire : l'ARS CVL, Inzee.Care et l'ARAPL Grand-Centre.

Les six sujets concernés par ce Plan d'Actions vous sont présentés dans les grandes lignes ci-contre. Durant le reste de la mandature, chacun sera abordé et développé pour que chaque MKL de la région puisse en tirer une aide ou une évolution dans son exercice quotidien.

Chaque MK recevra, par l'intermédiaire du conseil de l'ordre, un livret dématérialisé qui résume les résultats de La Grande Enquête.  
**Surveillez donc vos mails !**



# l'enquête

## Spécificités

- **Plateforme d'adressage** en fonction de la localisation
- Fluidifier l'adressage et éviter les errances

### Top 10 des spécificités d'exercice en Région Centre-Val de Loire

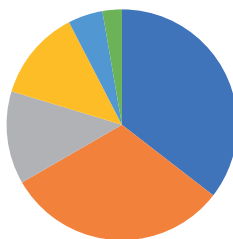
- (• Pas de spécificité 40%)
- Système musculosquelettique **28%**
  - Kinésithérapie du sport **19%**
  - Pelvi-périnéologie - Adulte **14%**
  - Neurologique **12%**
  - Vasculaire / Lymphatique **10%**
  - Pédiatrique **9%**
  - Troubles liés à l'âge / en gériatrie **8%**
  - Cancérologie **8%**
  - Cardiaque / Respiratoire - Adulte **7%**

“ Un meilleur adressage pour une meilleure prise en charge ”

## Parcours de soin

- **Accès direct à la kinésithérapie**
- Fluidification du parcours de soin
- Coordonner les différentes professions de santé pour de meilleures prises en charge

Perception des relations interprofessionnelles



- On se connaît, on arrive d'échanger, mais globalement on ne travaille pas ensemble : **35,48%**
- Echanges réguliers avec d'autres professionnels de santé pour discuter du suivi des patients : **31,19%**
- Relations qui se sont progressivement raréfiées, faute de temps à consacrer et rappelé si place : **13,02%**
- Une dynamique de partage s'instaure depuis quelques temps : **12,73%**
- On ne se connaît pas du tout, on ne travaille pas ensemble : **4,86%**
- Autre : **2,72%**

Meilleure connaissance des ESP - CPTS - DAC

“ Sortir de nos vieilles habitudes ”

## Domicile

- **Valorisation de la place de la kiné à domicile**
- Collaboration avec les réseaux, notamment HAD
- Enjeu sociétal du maintien de l'autonomie à domicile

**39,5 %**

Des répondants estiment que la part de soins à domicile représente **moins de 10%** de leur activité

**42 %**

Des répondants estiment que la part de soins à domicile représente entre **10 et 30%** de leur activité

**18,5 %**

Des répondants estiment que la part de soins à domicile représente **plus de 30%** de leur activité

**78%** des répondants pratiquent des soins à domicile

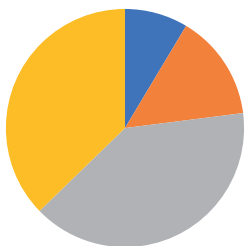
**135 équivalents temps pleins de soins à domicile sur la région**

“ Si il y a abandon du domicile, ce sera un drame pour la profession ”

## État des lieux

“ Délocaliser la formation pour la rendre plus accessible ”

Fréquence des formations



- Moins d'une fois tous les trois ans : **8,59%**
- Une fois tous les trois ans pour valider mon DPC : **14,40%**
- Une fois par an : **39,75%**
- Plus d'une fois par an : **37,26%**

**53%**

Des répondants sont **peu satisfaits** de l'offre de formation continue en région Centre-Val de Loire

**39%**

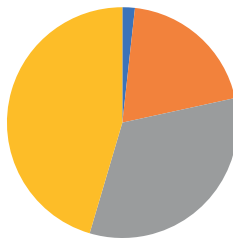
Des répondants estiment que l'accessibilité à l'offre de formation continue **les limite** dans leur possibilité de suivre des formations continues

## Formation continue

- **Développement de la formation en circuit court** pour répondre à un besoin local
- Mettre en avant une synergie des acteurs locaux

“ Communication positive ”

Les besoins en prévention primaire



- Selon vous, la prévention primaire ne fait pas partie de vos missions : **1,75%**
- Vous avez besoin de formation sur le sujet : **19,84%**
- Vous manquez de support d'information : **32,99%**
- Vous manquez de temps : **45,43%**

## Prévention, Projets des Kinés

- **Accompagner les porteurs de projets de prévention**, notamment sur la préparation du dossier
- Développer sur le territoire des projets non « personne-dépendant ».
- Rémunération de la prévention

“ Attractivité du territoire ”

**58%**

Des étudiants répondants souhaitent travailler en **cabinet de groupe** 3 ans après leur diplôme

**73%**

Des répondants souhaitent **accueillir des stagiaires**

**Plus de 65%** des répondants considèrent qu'il est **plus ou moins difficile ou difficile de trouver un remplacement**

## Logement étudiants, remplaçants

- **Référencement des logements disponibles pour les stagiaires et les remplaçants**
- Mise en place d'une Charte de Qualité
- Création d'un guichet unique

## Événement

# Forum « Santé et Prévention »

En partenariat avec la Mairie de Châteauroux, un Forum « Santé et Prévention » sera organisé les 10 et 11 Mars 2023 sur le site de Belle-Ile à Châteauroux.

Le vendredi 10 au matin, le forum sera exclusivement ouvert aux lycéens de l'Indre, afin de les sensibiliser aux métiers de la santé. Dans ce cadre, l'URPS MKL CVL en partenariat avec l'EUK CVL répondra aux questions des jeunes sur les études et le métier de Masseur-Kinésithérapeute.

L'après-midi du vendredi 10 et le samedi 11 mars toute la journée seront ouverts au public.

L'URPS MKL CVL proposera alors trois ateliers aux visiteurs du Forum, afin de les sensibiliser sur l'importance de la prévention pour une meilleure santé :

- Action « protège ton dos » pour les 8 à 12 ans, avec bilan de détection des troubles de la statique rachidienne.
- Action « bien vieillir » pour les plus de 65 ans, pour dépister la fragilité et sensibiliser pour leur permettre de prévenir la perte d'autonomie.
- Simulation de handicap moteur et sensitif lors d'un parcours de marche.

**Si vous voulez participer à l'animation de ces ateliers, écrivez à : [contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr](mailto:contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr)**



## Dates à retenir !

### 15 novembre 2022

Plénière de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)

### 1<sup>er</sup> décembre 2022

AG de l'URPS

Soirée de sensibilisation à la déformation crânienne du nourrisson de l'AMKPL - Orléans

### 2 mars 2023

AG de l'URPS

### 10 > 11 Mars 2023

Forum Santé et Prévention à Châteauroux.

### 29 mars > 2 avril 2023

Journées Francophones de la Kinésithérapie (JFK) - Rennes

## ICOPE

# Prévenir la perte d'autonomie grâce au programme icope !

La prise en charge des patients à risque de perte d'autonomie fait partie du cœur de métier des kinésithérapeutes. Au cabinet, à domicile ou en établissement, la prévention, le dépistage et le traitement de ces patients contre l'altération de leur autonomie est un enjeu majeur de santé publique.

Parmi les grandes initiatives lancées pour lutter contre cette perte d'autonomie, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a conçu une application gratuite nommée ICOPE Monitor. Le programme ICOPE (Integrated Care for Older People c'est-à-dire soins Intégrés pour les séniors) a pour objectif de favoriser le vieillissement en bonne santé en optimisant les capacités et les aptitudes de la personne grâce à un suivi régulier de six fonctions essentielles au maintien de l'indépendance :

- la mobilité (5 levers de chaises à réaliser)
- la nutrition (questions sur l'appétit et la perte de poids)
- l'audition (test de chuchotement)
- la vue
- la cognition (questions sur la mémoire et l'orientation)
- l'humeur (question sur la sensation de déprime et de plaisir)

Il s'adresse aux personnes âgées de plus 60 ans, ne vivant pas en EHPAD et pouvant faire partie de notre patientèle ou de notre entourage.

En janvier 2022, un défi a été lancé à l'initiative de toutes les URPS Kiné de France pour inciter les kinésithérapeutes à réaliser une évaluation

de toutes les personnes entrant dans ces critères (il s'agit de la 1<sup>ère</sup> étape du processus ou Step 1)

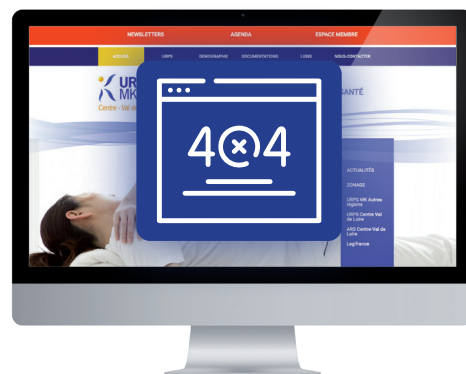
Pour les 300 premiers repérages réalisés, les kinésithérapeutes étaient financés à hauteur de 18 € (en plus du montant de la consultation) par l'URPS Kiné CVL.

Dans la continuité de ce projet, l'URPS Kiné CVL a rejoint le projet régional ICOPE, mené par l'ERVMA (Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie). Guillaume Rall, élu URPS Kiné CVL nous y représente. L'équipe constituée de l'ARS Centre Val, des caisses d'assurance maladie, de CPTS, d'usagers, d'établissements de santé de collectivités locales, a répondu à un appel à projet ministériel pour obtenir des financements du dispositif. L'appel à projets a été remporté, ce qui va permettre à l'expérimentation de se lancer prochainement.

Les deux territoires expérimentateurs du projet seront les territoires de la CPTS O'Tours (37) et de la CPTS de la Salamandre (41). Notre objectif désormais est de mobiliser le maximum de kinésithérapeutes présents dans ces territoires pour investir ce sujet essentiel où notre profession a toute sa place !

Pour plus d'informations sur ce projet, RDV sur [urpsmkl-centrevaldeloire.fr/actualites](http://urpsmkl-centrevaldeloire.fr/actualites)

**Vous faites partie de ces 2 CPTS et souhaitez vous investir, écrivez-nous à [contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr](mailto:contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr)**



## Site web de l'URPS MKL CVL Error 404 !

[urpsmkl-cvl.fr](http://urpsmkl-cvl.fr)

Comme certains ont pu le constater, le site de l'URPS MKL CVL n'est actuellement plus alimenté...

La liquidation judiciaire de notre prestataire n'a malheureusement pas arrangé nos affaires. Une refonte totale est en cours, afin de l'optimiser et les informations plus accessibles. Vous pourrez bientôt découvrir un nouveau site où vous pourrez retrouver toutes les infos qui vous sont utiles.

En attendant, vous pouvez suivre l'URPS MKL CVL sur Facebook ou sur Instagram.

